

mobilisons-nous le 19 mars !

AEFE : un budget très insuffisant un désengagement de l'Etat conséquences ?

L'enseignement français de l'étranger se finance de plus en plus sur le dos des parents et au détriment des personnels

Pour les parents

Explosion des frais de scolarité : l'AEFE est financée à hauteur de 65% par les familles et ce n'est pas fini !

La gratuité d'un côté pour les seuls enfants français scolarisés en première et terminale et la hausse des frais d'écolages pour tous font naître incompréhension, mécontentement et tensions.

DANGER

L'avenir a tout lieu d'inquiéter. Pour trouver les moyens de fonctionner, l'AEFE va prélever 6% des recettes des frais de scolarité des établissements en gestion directe et conventionnés dès septembre 2009 et 2% de celles des écoles homologuées. Certains établissements et comité de gestion, calculette à la main, envisagent déjà un déconventionnement.

**Tout ceci présage d'une
privatisation rampante de
l'AEFE.**

**Le Sgen-CFDT de l'étranger et
la FAEN-ECOM ne peuvent
l'accepter, ils appellent à faire
de la journée du 19 mars une
réussite.**

Pour les personnels

- Dans de nombreux établissements, augmentation du nombre d'élèves par classe qui dégrade les conditions de travail.
- Non remplacement des départs naturels et accroissement des tâches des personnels.
- Licenciement hors de toute concertation : parfois la veille pour le lendemain !
- Remise en cause de la gratuité de la scolarité pour les enfants des personnels recrutés locaux. Veut-on compromettre la mixité du public scolaire de l'étranger ?
- Rémunérations insuffisantes des recrutés locaux : de nombreux personnels sont obligés de cumuler les emplois. Quelles conditions de travail ?!

Pour les titulaires de la fonction publique

- En l'absence de négociations prévues dans l'immédiat en vue d'un statut unique : le purgatoire des trois mois des faux-résidents se poursuit alors que la durée de cotisation pour la retraite augmente.
- L'ajustement des ISVL se fait selon des variables qui génèrent de nombreux mécontentements : il est temps de se pencher sur une amélioration significative de ce dispositif.
- La question de l'avantage familial en Europe n'est toujours pas réglée : certains touchent, certains ne touchent rien, d'autres doivent rembourser. La gestion de ce dossier est désastreuse pour les personnels.